



Communiqué de presse N° 19/372
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
11 octobre 2019

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Les services du FMI concluent leur mission de consultation de 2019 au titre de l'article IV et des quatrième et cinquième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) au Gabon

Les communiqués de presse publiés en fin de mission par les services du FMI incluent des déclarations qui expriment leurs observations préliminaires au terme d'une mission dans un pays. Les opinions exprimées dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du Conseil d'administration. Sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera soumis à l'examen et à la décision du Conseil d'administration du FMI.

Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Boileau Loko, a séjourné à Libreville du 27 septembre au 9 octobre 2019 pour mener les entretiens concernant les consultations au titre de l'article IV et les quatrième et cinquième revues de l'accord élargi en faveur du Gabon au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) qui a été approuvée en juin 2017.

À l'issue de la mission du FMI, M. Loko a publié la déclaration ci-après :

« L'activité économique a redémarré, avec un taux de croissance qui devrait atteindre 3.4 % cette année contre 0.8 % en 2018 notamment en raison d'une bonne performance dans les secteurs pétrolier, minier et du bois. L'inflation est restée sous contrôle, à 1 % (en glissement annuel) en juillet 2019. L'amélioration du niveau des recettes internes et la meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis de réduire sensiblement le déficit budgétaire non pétrolier de 11 % du PIB hors pétrole en 2016 à 7.6 % en 2018. Sur la même période, le compte courant extérieur s'est amélioré et la dette publique a diminué de presque 3.5 % du PIB.

« Les perspectives économiques restent favorables avec une croissance qui devrait augmenter graduellement pour atteindre 4 % dans le moyen terme. Parmi les risques entourant les perspectives macroéconomiques figurent un ralentissement dans la mise en œuvre de la consolidation budgétaire au Gabon ou dans les autres pays membres de la CEMAC, et un ralentissement de la croissance mondiale. Mais il existe aussi des risques à la hausse,

notamment liés au fort volume d'investissement direct étranger dans le secteur pétrolier et non pétrolier.

« La priorité reste de générer une croissance hors pétrole plus forte, soutenable et plus inclusive. Ceci requiert des mesures macroéconomiques ambitieuses et des réformes structurelles profondes. Les efforts devraient s'intensifier pour améliorer la gouvernance économique, accroître la mobilisation des recettes internes, améliorer la gestion et l'efficacité des finances publiques et assurer un environnement des affaires plus attractif.

« Les efforts récents ont permis une légère hausse des recettes non-pétrolières au cours des deux dernières années. Les autorités sont déterminées à poursuivre ces efforts et ont convenu avec les services du FMI qu'une rationalisation des dépenses fiscales était primordiale. La mission encourage aussi les autorités à poursuivre le renforcement des administrations des Impôts et des Douanes en les dotant des moyens nécessaires pour remplir leurs missions et en modernisant leurs systèmes d'information.

« Les services du FMI et les autorités ont convenu de l'urgence d'améliorer la qualité des dépenses publiques. La poursuite des efforts de rationalisation des dépenses courantes, notamment les transferts au profit des agences et établissements publics, couplée à la restructuration de certaines entreprises publiques structurellement déficitaires, notamment dans le secteur pétrolier, pourraient générer des marges de manœuvres nécessaires pour le financement des dépenses sociales et d'investissement. Il est aussi important de rénover le cadre de gestion des investissements publics, d'en renforcer le pilotage et de réviser le cadre juridique des marchés publics, notamment pour renforcer l'indépendance de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

« Les dépenses sociales doivent bénéficier d'efforts accrus des autorités pour atteindre les niveaux d'exécution adéquats, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il s'agit également de rendre ces dépenses plus efficaces afin d'assurer un véritable impact sur les populations les plus vulnérables.

« La mission a noté avec satisfaction, le paiement total des arriérés extérieurs et les mesures prises pour éviter toute accumulation de nouveaux arriérés extérieurs. Elle encourage les autorités à en faire de même avec les arriérés intérieurs. Ceci contribuera à la relance de l'investissement privé. Prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés requiert, notamment, de mettre en place des mécanismes efficaces pour optimiser la gestion de la trésorerie de l'Etat et parvenir à une stricte application des règles et procédures d'exécution du budget. Il faut également poursuivre les efforts de déploiement et de modernisation des systèmes d'information budgétaires et comptables et d'étendre leur utilisation à tous les organismes autonomes et unités extrabudgétaires.

« Enfin, il a été convenu que la poursuite des efforts en cours visant à améliorer le climat des affaires est indispensable pour générer une croissance soutenable et plus forte. Il s'agit de faciliter davantage la création et le développement des entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises. Il sera aussi important de développer une stratégie d'inclusion financière nationale.

« Les services du FMI ont salué les efforts des autorités dans la cadre de la mise en œuvre du mécanisme élargi de crédit (MEDC). La plupart des cibles fixées pour fin juin 2019 ont été atteints et la majorité des repères structurels ont été mis en œuvre, bien qu'avec certains retards. La mission a encouragé les autorités à rapidement finaliser l'audit de la dette interne et à soumettre dès que possible au Parlement la loi sur l'harmonisation du statut des entreprises publiques. La mission a aussi échangé avec le gouvernement sur le budget 2020 qui, conformément aux objectifs des autorités, vise à accroître davantage les recettes non pétrolières, à maîtriser les dépenses non prioritaires et à améliorer la composition des dépenses publiques afin de créer de l'espace pour les dépenses sociales et les dépenses d'investissement. Les autorités gabonaises et l'équipe du FMI ont réalisé des avancées significatives dans les discussions en matières des politiques et des réformes nécessaires pour parvenir à la conclusion des quatrième et cinquième revues de l'accord élargi en faveur du Gabon au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Les discussions seront finalisées à Washington D.C. en marges des prochaines réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale)

« La mission tient à remercier les autorités gabonaises, en tête desquelles le Président de la République, pour les entretiens constructifs et pour leur hospitalité chaleureuse. »

La mission a rencontré le Président de la République, chef de l'Etat, son Excellence Ali Bongo, le Président de l'Assemblée Nationale, M. Faustin Boukoubi, le Président de la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité Publique de l'Assemblée Nationale, le Président de la Cour Constitutionnelle, Mme Marie Madeleine Mborantsuo, le ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales, M. Roger Owono Mba, le ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats Publics-Privés, chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires, M. Jean-Fidèle Otandault, le ministre de l'Emploi, de la Fonction Publique, du Travail et de la Formation Professionnelle, chargé du Dialogue Social, Mme Madeleine Berre, le ministre de l'agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation, M. Biendi Maganga Moussavou, le ministre des Mines, de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, M. Emmanuel Ondo Mba, le ministre du Pétrole, du Gaz, et des Hydrocarbures, M. Noel Mboumba, le directeur national de la BEAC, M. Denis Meporewa, le Président de la Commission de Lutte contre l'Enrichissement Illicite, M. Mbou, et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que les représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux au développement. Une conférence de presse s'est déroulée à la fin de la mission.